Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 19 (1927)

Heft: 7

Bibliographie: Ouvrages reçus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le tableau ci-dessous renseigne encore sur les minima et les maxima des gains mensuels:

suels:		Minima moyens en francs		Maxima moyens en francs	
		1924	1926	1924	1926
Ire	catégorie	390	416	496	524
IIme	>>	299	326	467	463
IIIme	>>	293	302	406	427
IV me	>>	240	271	385	405
Vme	>>	229	252	312	341

La durée du travail en Allemagne.

Dans la dernière semaine d'avril, la Confédération générale des syndicats allemands a fait une enquête sur la durée du travail hebdomadaire réelle dans l'industrie et les arts et métiers. Cette enquête s'étendait à 562 localités et englobait 2,5 millions d'ouvriers de 57,895 entreprises; ce nombre est passablement plus élevé que celui atteint l'année passée par les enquêtes officielles. Dans la semaine de recensement, le 73 % de toutes les entreprises travaillaient jusqu'à 48 heures; toutefois elles ne comprennent que le 47,4 % de tous les ouvriers. Le 3,2 % des entreprises et le 4,6 % des ouvriers avaient une durée de travail réduite et 23,8 % des entreprises avec 48 % des ouvriers travaillaient plus de 48 heures. Dans 3,7 % des entreprises avec 12,3 % des ouvriers, la durée du travail dépassait même 54 heures.

Si l'on compare ces résultats avec ceux des enquêtes précédentes de la Confédération générale des syndicats allemands, il en résulte, comparativement au mois de mai 1924, où le 33,5 % des entreprises et le 54,7 % des ouvriers travaillaient plus de 48 heures, un recul considérable; par contre, comparativement au mois de novembre 1924 (où le 24,3 % des entreprises avec 45,4 % des ouvriers travaillaient plus de 48 heures), on constate une prolongation de la durée du travail.

Dans les différentes industries, la durée du travail en pour-cent des ouvriers occupés comporte:

es comporte:		D	urée du trava	il
		réduite	jusqu'à 48 heures	au delà de 48 heures
Industrie de la chaussure .		5,4	86,2	8,4
Imprimerie		1,5	89,0	9,5
Industrie du bâtiment		0,2	87,2	12,6
Industrie du bois		4,8	82,6	12,6
Industrie chimique		3,0	51,5	45,5
Industrie métallurgique .		7,1	35,5	57,4
Industrie textile		1,9	22,9	75,2
	Total	4,6	47,4	48,0

De nombreux dépassements de la semaine de 48 heures sont surtout enregistrés dans les provinces rhénanes, la Westphalie ainsi qu'en Bavière. Le Bade et le Wurtemberg sont situés bien au-dessous de la moyenne; en Thuringe et dans le Brandenbourg, y compris Berlin, les trois quarts des ouvriers travaillent 48 heures ou moins.

Ouvrages reçus

La Maison Leclaire. Brochure éditée à l'occasion du centenaire de La Maison Leclaire. 1826—1926.

Grégoire Franco-Jasoy. L'Organisation du service de l'inspection du travail en Roumanie. Bucarest 1927.

Grégoire Franco-Jasoy. La législation sociale en Roumanie. Bucarest 1926.